SOCIÉTÉ

« En vrai », c'est le nouvel univers du « Soir » qui s'intéresse à la génération des 18-30 ans (mais pas que). On décrypte, on explore, on questionne, on écoute. Sans tabou, mais avec sérieux. Ici, on cause boulot, études, intimité, argent et de tout ce qui vous fait vibrer : cinq thèmes traités sous plein de formats différents. Parce que les vraies questions méritent plus qu'une story de quinze secondes. A découvrir chaque jour jusqu'au 13 juin, et ensuite tous les vendredis dans votre journal. Retrouvez également tous les articles, podcasts et vidéos à tout moment sur www.lesoir.be/envrai et sur notre application.

De « Friends » à « Dark » : c redessinent la vie sociale

Disponibles en masse et sur tous les supports (téléphone, ordinateur, tablette, télé), les séries ont pris une place incontournable dans le quotidien des 18-30 ans. Usage démesuré ou contrôlé ? Pratique qui isole ou, au contraire, qui crée du partage ? Visionnage par la petite lucarne.

CATHERINE MAKEREEL

Quatre ans et deux mois. C'est le temps qu'il faudrait, à la grosse louche, pour regarder l'intégralité du catalogue de Netflix, à raison de 13 heures et 50 minutes de *binge-watching* quotidien, tout en respectant un sommeil de sept heures par nuit et quelques pauses le jour. Et si on se piquait d'avaler aussi le catalogue de Prime, Disney +, Max, Apple TV+ et toutes les autres plateformes qui existent désormais, il faudrait sans doute toute une vie. De quoi donner le vertige. Cette manne sans fin à portée de main (et de quelques abonnements payants ou streamings illégaux) redessine-t-elle le quotidien des jeunes ? Comment l'omniprésence des séries influence-t-elle la vie sociale, familiale et amoureuse des 18-30 ans ?

Une pratique maîtrisée

Face au flux de nouvelles productions, mais aussi face à la multiplication des supports de visionnage – sur sa télé dans le salon, sur son ordinateur dans le train, sur sa tablette dans la cuisine ou encore sur son téléphone, entre deux cours –, on pourrait croire que les jeunes, accusés d'être accros aux écrans, sont devenus otages des séries. Or, c'est plutôt le constat d'une pratique maîtrisée que fait Tatiana Daligault, doctorante en sciences de l'information et de la communication à l'UCLouvain. « Les jeunes ont généralement bien conscience que les séries sont chronophages. Ils ont des tactiques pour visionner les séries dans des creux de leur emploi du temps », observe celle qui écrit actuellement sa thèse sur les usages sociaux des séries dans le couple et dans la famille.

La doctorante, qui a concentré ses recherches sur des personnes de 18 à 20 ans, n'aime pas parler de « l'impact » des séries : « Le terme *impact* sous-entendrait qu'ils sont passifs et qu'ils subissent les séries alors qu'ils sont plutôt actifs avec une véritable organisation de leur pratique. D'ailleurs, une grosse majorité des étudiants que j'ai rencontrés ne regardent pas ou très peu de séries pendant les périodes d'examens. »

L'art de regarder en faisant autre chose

« Le temps que je passe à regarder des séries est très variable », confirme Emilien, 24 ans, étudiant en relations internationales. « Si j'accroche à une série, je peux la regarder tous les jours, mais je peux aussi passer plusieurs semaines sans en regarder. » De son côté, Julie, 18 ans, en dernière année de secondaire, est elle aussi très attentive à sa consommation de séries : « Je regarde une heure tous les soirs, avant d'aller dormir, pour relâcher la pression », explique celle qui accroche pour le moment à la série *You* sur Netflix. Quant à Alexandre, 29 ans, il a décroché des séries depuis qu'il a commencé à travailler comme analyste financier dans une banque : « A l'époque, j'étais casanier et je regardais beaucoup de séries. Maintenant que j'ai emménagé à Bruxelles et que j'ai commencé à travailler, j'ai moins de temps et j'ai envie d'autre chose : faire du vélo, du paddle, sortir avec des amis, aller voir du stand-up. »

Regarder une série tout en scrollant sur son téléphone, en cuisinant un petit plat, ou en répondant à l'infinité de distractions qui vient désormais concurrencer l'écran principal, c'est devenu la norme. A tel point que cette juxtaposition a désormais un nom : le visionnage distrait. Il se murmure même que Netflix demanderait aux créateurs de simplifier les intrigues ou d'ajouter des lignes de dialogues explicatifs pour ne pas perdre en route un spectateur qui serait trop distrait. Une thèse largement relayée médiatiquement, mais jusqu'ici démentie par Netflix. « Je ne suis pas sûre que cette manière distraite de visionner soit propre aux jeunes », nuance Tatiana Daligault. « C'est aussi une tendance sociétale liée à l'accélération des temps sociaux, qui nous oblige à multiplier les activités pour répondre à toutes les sollicitations. »

Mais là encore, précise la sociologue, les jeunes restent maîtres de leur pratique : « Quand ils ne peuvent pas être pleinement concentrés, ils choisissent de regarder une série comique ou une série qu'ils connaissent déjà. Typiquement, des séries comme *Malcom, The Office* ou *Les Simpson*. » Mettre une série en bruit de fond, tous nos témoins reconnaissent volontiers l'avoir déjà fait. Comme Alexandre, qui faisait souvent ça à l'époque où il vivait seul : « Je mettais alors des séries comme *Friends* ou *How I Met Your Mother*, qui sont faciles à comprendre. Mais, à la même époque, je pouvais aussi regarder des séries comme *Dark*, avec mon frère, où là, il faut être hyperconcentré parce que si tu décroches quelques minutes, tu ne comprends plus rien. »

Pour Emilien, c'est typiquement à la pause de midi, quand il n'a pas beaucoup de temps, qu'il pratique ce que les Anglais appellent le *casual viewing* : « Quand je cuisine ou que je mange, j'ai besoin d'avoir un fond vidéo. » Julie aussi avait pris l'habitude, plus jeune, de juxtaposer les activités. « Je voulais être architecte et j'avais une appli pour m'amuser à faire des plans de maison, ce que je faisais en regardant une série. Maintenant que je regarde les séries en VO, ce n'est plus possible de mettre en bruit de fond parce que j'ai besoin des sous-titres. Alors, je mets plutôt de la musique ou des podcasts. »

Un usage tantôt individualiste, tantôt partagé

L'une des conséquences de la multiplication des écrans est l'individualisation des pratiques. Il est loin le temps où toute la famille se rassemblait autour de la télévision familiale pour voir le dernier épisode de *Dallas* ou de *Berverly Hills*. « Cela dit, il y a toujours eu une logique, surtout vers la fin de l'adolescence, de faire des activités dans sa chambre », poursuit Tatiana Daligault. « Aujourd'hui, on remarque que les garçons sont plus nombreux à avoir des écrans autonomes dans leur chambre parce qu'ils sont plus nombreux que les filles à jouer aux jeux vidéo. » La chercheuse note cependant que les pratiques familiales n'ont pas totalement disparu. « Par exemple, pas mal de jeunes qui vont bientôt quitter le foyer pour leurs études mettent en place un visionnage avec les parents pour passer du temps avec eux avant de quitter la maison. »

Les séries servent aussi d'espace commun dans les familles recomposées ou monoparentales : « On met alors en place des visionnages avec le parent célibataire pour passer du temps ensemble et pas chacun de son côté. C'est une manière de dire "je suis là, on fait des choses ensemble". » Mais le partage peut aussi passer par les conseils : « Dans l'idée de conseiller aux parents des séries à visionner, il y a chez le jeune une volonté de créer de l'échange autour de la série. J'ai par exemple rencontré un garçon qui voulait que ses parents regardent la série *Outerbanks* pour leur montrer qu'on peut laisser plus de liberté aux adolescents. »

20023346

AVIS OFFICIEL

200233469 3adt

VILLE DE VISE

ENQUÊTE PUBLIQUE
AVIS À LA POPULATION

L'Administration communale vous fait savoir que SPW MI - Direction des Voies Hydrauliques de Liège dont les bureaux se trouvent Esplanade Simone Veil 1 à 4000 Liège, a introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à des terrains sis **Rampe du Pont (N618) à 4600 Visé (et 4684 Haccourt), cadastrés Division 1, section F n°100M- 109K- 109R- 109T- 117K- 117M- 117R- 129R- 130S- 130V.**

Le projet consiste en **le relèvement du pont de Haccourt et le réaménagement des abords de l'ouvrage à la suite de ce rehaussement (modification du tracé des voiries communales)**.

La législation prévoit l'organisation d'une enquête publique auprès des occupants des immeubles situés dans un rayon de 50 mètres à partir des limites du bien faisant l'objet de la demande.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article R.IV.40-1, § 1er, 7° du Code du Développement Territorial et du Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale ;

Nous vous signalons donc que cette enquête est ouverte à l'Echevinat de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement, rue de Mons n°11 à Visé.

Le dossier peut être consulté, du **11 juin 2025 au 10 juillet 2025 inclus,** auprès du Service Urbanisme, rue de Mons, 11 à 4600 Visé, les jours ouvrables sur rendez-vous **uniquement** à prendre par mail (xaviere.gilson@vise.be) ou par téléphone (04/374.84.85).
Des explications techniques pourront vous y être fournies.
Une permanence sera organisée par un agent communal, à la même adresse, le samedi 28 juin 2025 de 8h30 à 11h30, sans rendez-vous.

Les **réclamations et observations écrites** sont à adresser au Collège communal de la Ville de Visé, soit par courrier postal (rue des Récollets n° 1 à 4600 VISE), soit par e-mail (xaviere.gilson@vise.be), soit remises au service Urbanisme (rue de Mons, 11 à 4600 VISE), avant la date de la clôture de l'enquête fixée le **10 juillet 2025 à 15 heures au Service Urbanisme.**

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention :
Enquête publique – SPW MI - Direction des Voies Hydrauliques de Liège – 2025/048

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme chargé de donner des explications sur le projet est Mme MARCHAND, au service Urbanisme (rue de Mons, 11 à 4600 VISE)

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

PAR LE COLLÈGE :

Le Secrétaire,
Ch. HAVARD

La Bourgmestre
V. DESSART

L'Enchevin de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement
X. MALMENDIER